

FICHE TECHNIQUE
« Zoo Déglingo », manège à pédales
CIE L'ÉCHAPPEE BELLE

Pour toute question concernant la technique merci de contacter directement
Virginie Després (Fanfan) au 06 79 96 60 94

1- Dimensions du manège

- Diamètre : 4m
- Hauteur : 3m

2- Installation du manège

- Pour une bonne circulation autour du manège, un espace entre 20m² et 25m² environ est nécessaire.
- En extérieur : sol plat et non-meuble.
- En intérieur : à condition que l'accès soit facile et que la hauteur de plafond soit suffisante
- Déchargement sur le lieu de montage.

3- Montage / démontage

- Temps de montage : 3h30
- Temps de démontage : 2h00
- Le montage et le démontage nécessitent l'aide d'une personne de l'organisation ou d'un technicien.

4- Son et lumière

- Accompagnement musical assuré par un MP3 et un amplificateur autonome fournis par la Cie. Au-delà d'une journée d'animation, prévoir un branchement 220V pour le rechargement du matériel.
- Pour les animations nocturnes et hors éclairage de rue, prévoir un éclairage pour les alentours du manège.

5- Parking et gardiennage

- Si le manège reste en place plusieurs jours, l'organisateur mettra en place un gardiennage de nuit ou assurera la prise en charge en cas de vol ou de dégradation du manège. Le producteur, quant à lui fournira et installera une bâche de protection sur le manège.
- Durant le temps de restauration, l'organisateur assurera le gardiennage (max. 1h00).
- Une loge avec point d'eau à proximité du lieu d'animation est souhaitée.

6- Hébergement

- Pour une journée d'animation, en fonction du nombre de kilomètres et de la durée de l'animation, un hébergement la veille et la nuit de la prestation sera demandé. Pour plusieurs journées d'animation, en fonction du nombre de kilomètre et des horaires d'animation, un hébergement peut-être demandé la veille et le dernier jour de la prestation.

7- Tarifs

- Frais artistiques : Nous consulter pour un devis personnalisé.
Les tarifs sont dégressifs à partir de deux journées d'animation.
Une journée d'animation représente 4 heures de pédalages et d'improvisation.
L'organisateur peut faire payer les tours de manège s'il le souhaite. Dans ce cas il est en charge de l'encaissement.
- Les frais de déplacement pour un fourgon + remorque :
0,70 cts / km depuis St-Michel-de-Chabrilanoux

8- Frais annexes

- Les frais de SACEM et d'assurance sont compris dans le prix de vente de la prestation.

Manège homologué en octobre 2013 par l'entreprise CTS ROUSSEL

Attention !

Depuis Mars 2013, un décret stipule que la personne qui pédale est responsable en cas d'accident. Les parents ne sont donc pas habilités à pédaler sur le manège. Un professionnel est chargé du pédalage... Il en connaît le rythme, les subtilités et se charge de l'animation.